



POUR UN SÉJOUR EN  
TOUTE TRANQUILLITÉ !



Quatuor  
Courtage

# ASSURANCE ANNULATION

Inclus COVID 19 et épidémies

[www.quatuor-courtage.fr](http://www.quatuor-courtage.fr)



# NOS GARANTIES



## Annulation toutes causes



## Interruption de séjour



## Arrivée tardive

### Nos garanties annulation couvrent

Le remboursement de votre location pour :

- Motif médical y compris le COVID-19, accident grave, hospitalisation ou décès (pour vous-même, votre conjoint et vos enfants).
- Les assurés désignés comme étant cas contact dans les 14 jours précédant le départ.
- Nos garanties interviennent aussi pour tous vos cas imprévus comme :
  - Les complications de grossesse.
  - Convocation à un examen de rattrapage.
  - Votre licenciement économique ou mutation professionnelle ou obtention d'un emploi.
  - La suppression ou modification de la date de vos congés payés par votre employeur.
  - Dommages graves à votre véhicule survenant dans les 48 heures précédant le départ.
  - Le vol de vos papiers d'identité, dans les 4 jours précédant votre départ.

### Nous ne couvrons pas

- Quarantaines et confinements généralisés
- Fermetures administratives des établissements
- Fermetures des frontières
- Etat d'urgence sanitaire

### Nos garanties interruption de séjour couvrent

Les jours non consommés lors de votre séjour pour causes de retour anticipé :

- Au domicile en cas de dommage grave.
- Pour maladie grave d'un proche parent.
- Suite à un problème médical vous concernant.

### La garantie arrivée tardive intervient

Les jours non consommés lors de votre séjour pour causes de retour anticipé :

- Problème sur la route retardant votre arrivée de 24h00 minimum, nous vous remboursons au prorata temporis.



# Simple, pratique et connecté

Dès votre souscription auprès du camping, vous recevrez un email de confirmation. Vous aurez accès à votre bulletin d'adhésion ainsi qu'aux documents d'informations relatifs au contrat souscrit.



## QUE FAIRE EN CAS D'ANNULATION ?



### Avertissez

votre lieu de réservation de votre désistement, retard ou interruption



### Contactez

l'assistance Assur-travel dans les 5 jours ouvrés suivant l'évènement

[contact.gestion@assur-travel.fr](mailto:contact.gestion@assur-travel.fr)  
03 20 30 74 12



### Vous êtes remboursé

sous 5 jours ouvrés une fois le dossier complété.



Quatuor  
Courtagé



En cas de besoin,  
vous pourrez contacter  
le centre de gestion par  
courrier, par mail mais  
aussi directement  
par téléphone !



## CONTACT

Plus d'infos  
sur notre site



Zone D'activité ACTIBURO  
93 rue Parmentier  
59650 Villemneuue d'Ascq



03 20 30 74 12



contact@assur-travel.fr